

## FOIRE AUX QUESTIONS

### **Comment procéder pour vendre de l'or ?**

Il suffit de faire une demande de Goldpack, à travers de notre site internet [www.cash4gold.fr](http://www.cash4gold.fr) , ou de passer directement dans une des 3 boutiques en région PACA ou en Corse.

### **Quelles sont les références ce CASH4GOLD ?**

CASH4GOLD n'est pas une obscure société anonyme. CASH4GOLD appartient à M. Marc ZIMBRIS, expert en bijoux et pierres précieuses depuis 3 générations, de père en fils. CASH4GOLD est enregistrée au Registre du Commerce de Draguignan N° 529 597 650 ; N° de TVA Intracommunautaire FR86 529 597 650, Code APE : 4791 A, N° enregistrement au Bureau de la Garantie de Marseille : 278/2010, Siège Social : La Rose des Vents, Quartier le Paradou, 83790 Pignans, Administration : 44/46 rue Saint Bazile, 13001 Marseille, adresse postale : ZIMBRIS - BP 15505 MARSEILLE Cedex 2.

De plus, nous sommes signataires d'une charte déontologique, la charte **CADIM**. Cette charte a pour objectif de définir les règles et les usages dans les relations commerciales entre les professionnels de l'achat de métaux précieux et les consommateurs, qu'ils réalisent des transactions en boutique ou à distance.

La charte CADIM peut être consultée [ici](#).

### **La demande de Goldpack est-elle gratuite et sans engagement ?**

La demande est gratuite et sans engagement. L'expertise est gratuite et effectuée dans des délais très courts.

### **En combien de temps recevrai-je l'argent de la vente ?**

Cela dépend du mode de paiement que vous aurez choisi :

- Par chèque, vous recevez celui-ci sous 48h.
- Par virement, vous le recevrez sous 24h ; nous établissons l'ordre de virement dans la journée.
- Et par mandat cash urgent, sous 4h ; votre règlement en espèces est disponible dans un bureau de poste.

### **Quel est le taux boursier utilisé ?**

Nous suivons le cours de l'or à la Bourse Internationale de Londres et les taux sont lus périodiquement toutes les 15 minutes. Le taux appliqué aux transactions est donc le plus actualisé possible.

### **Que faire si l'offre de vente ne me convient pas ?**

Si notre offre de rachat ne vous intéresse pas, nous vous renvoyons vos bijoux à nos frais et vous n'avez rien à payer.

### **Devrai-je payer des impôts sur la vente de mon or ?**

Vous n'avez rien à reverser. Toutes les formalités fiscales seront effectuées par nous-mêmes, en tant que professionnels du rachat de métaux précieux.

### **Qui paie les frais d'envoi pour le Goldpack ?**

Les frais d'envoi sont à votre charge car nous ne connaissons pas au départ la valeur de vos bijoux. Toutefois, nous pouvons vous offrir les frais d'envoi si la vente de votre or ou de vos bijoux est supérieure à 1000€.